

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	9
PARTIE I. Un projet unique et ambitieux	11
Chapitre I. L'adoption de la Convention	11
A. Une concrétisation régionale et contraignante de la Déclaration universelle des droits de l'homme	11
B. Un produit de la volonté souveraine des États	12
Chapitre II. L'évolution de la Convention	13
A. L'adoption de protocoles additionnels	13
B. L'extension du nombre d'États parties	13
1. Une extension croissante	13
2. La sortie d'un État	13
Chapitre III. La singularité de la Convention	14
A. Une double reconnaissance	14
1. La reconnaissance de droits et libertés	14
1.1. La reconnaissance...	15
1.2. ... de droits et de libertés pour « toute personne »...	15
1.3. ... relevant de la « juridiction » des États parties	15
1.3.1. La juridiction territoriale de l'État	16
1.3.2. La juridiction extraterritoriale de l'État	16
a. Le critère spatial	17
b. Le critère personnel	17
1.3.3. La juridiction de l'État et l'appartenance à une organisation internationale	18
2. La reconnaissance d'un droit de recours devant une juridiction internationale	19
2.1. La « pierre angulaire » du système	20
2.2. Une reconnaissance obligatoire	20
2.3. Un moyen unique de saisir l'essence d'un droit fondamental	21
B. Un caractère « objectif »	21
C. Une nature hybride	22

Chapitre IV. Les finalités de la Convention	23
A. La dignité humaine	23
1. Une exigence transversale à la Convention	23
2. La protection due aux personnes vulnérables	24
B. La démocratie	25
1. Les droits intrinsèques à la société démocratique	25
2. L'essence de la société démocratique	26
3. La « démocratie apte à se défendre »	26
C. L'État de droit	27
1. Les contours de l'État de droit	28
1.1. État de droit et État de police	28
1.2. État de droit et État légal	28
2. Les critères de l'État de droit	29
3. Les piliers de l'État de droit	30
3.1. Le droit au droit	30
3.2. Le droit au juge	31
3.3. Le droit à l'avocat	32
Chapitre V. La contribution de la Belgique au projet de la Convention	34
A. Les juges « belges »	34
B. La jurisprudence « belge »	35
PARTIE II. Le texte de la Convention	37
Chapitre I. L'interprétation de la Convention	37
A. L'interprétation téléologique	37
B. L'interprétation autonome	39
C. L'interprétation évolutive	40
1. La doctrine de l'« instrument vivant »	40
1.1. L'évolution des « conditions de vie »	40
1.2. L'évolution des « conceptions prévalant dans les sociétés démocratiques »	41
2. Les limites	44
D. L'interprétation croisée	44
E. L'interprétation holistique	47
Chapitre II. La teneur des obligations des États	49
A. Des obligations négatives d'abstention	49
B. Des obligations positives d'action	49
1. Le développement des obligations positives	49
2. La consécration des obligations positives de protection dans les rapports interindividuels	50

3. Une brève typologie	52
Chapitre III. Les régimes des droits et libertés garantis par la Convention	53
A. L'exception	53
B. La restriction	54
1. La condition de légalité	54
2. La condition de légitimité	54
3. La condition de proportionnalité	55
C. La dérogation	56
Chapitre IV. Un patrimoine inaliénable de droits et de libertés	58
A. Le droit à la vie (article 2 de la Convention)	58
1. Le début de la vie	58
2. La fin de la vie	59
3. L'interdiction de la peine de mort	60
B. La prohibition de la torture et des peines et traitements inhumains ou dégradants (article 3 de la Convention)	60
1. La protection due aux étrangers	61
1.1. Les demandeurs d'asile	62
1.2. Les étrangers gravement malades	63
2. La protection due aux détenus	64
2.1. Les conditions ordinaires de détention	64
2.2. Les conditions de détention consécutives à un mouvement de grève	65
2.3. Les conditions de détention des personnes souffrant de troubles mentaux	65
2.4. L'isolement des détenus	66
3. La protection contre les violences policières	66
4. La protection contre les violences domestiques	67
C. L'interdiction de l'esclavage, de la servitude et du travail forcé ou obligatoire (article 4 de la Convention)	68
1. L'interdiction de l'esclavage et de la servitude	68
1.1. L'esclavage domestique	68
1.2. La traite d'êtres humains	68
2. L'interdiction du travail forcé ou obligatoire	69
2.1. Le travail en détention	69
2.2. Le travail relevant des obligations civiques normales	69
D. Le droit à la liberté (article 5 de la Convention)	70
1. La notion de «privation de liberté»	70
2. Les privations de liberté autorisées	71

2.1. La détention provisoire	72
2.1.1. La détention avant jugement	72
2.1.2. La détention en dehors d'une procédure pénale	72
2.2. La détention des mineurs	73
2.3. La détention des personnes souffrant de troubles mentaux	73
2.4. La détention des étrangers	74
3. Le droit à être jugé dans un délai raisonnable ou libéré pendant la procédure	75
4. Le droit à ce qu'un tribunal statue à bref délai sur la légalité de la détention	76
E. Le droit à un procès équitable (article 6 de la Convention)	77
1. L'applicabilité des garanties	77
1.1. La matière civile	78
1.2. La matière pénale	79
1.3. Les matières exclues	79
1.4. Une inapplicabilité à relativiser	80
2. Le contenu des garanties	80
2.1. L'accès au tribunal	80
2.2. Les garanties relatives au tribunal	81
2.2.1. Un tribunal indépendant	81
2.2.2. Un tribunal impartial	83
2.2.3. Un tribunal établi par la loi	85
2.3. Les garanties relatives au déroulement du procès	86
2.3.1. Équité	86
a. Le principe du contradictoire	86
b. Le principe de l'égalité des armes	87
c. L'exigence de motivation des décisions de justice	87
2.3.2. Publicité	88
a. La publicité des débats	88
b. La publicité du prononcé	88
2.3.3. Célérité	89
2.4. L'exécution des décisions de justice	90
F. Le principe de légalité des délits et des peines (article 7 de la Convention)	90
G. Le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance (article 8 de la Convention)	91
1. La protection de la vie privée	91
2. La protection de la vie familiale	94

3. La protection du domicile	96
4. La protection de la correspondance	97
H. La liberté de pensée, de conscience et de religion (article 9 de la Convention)	97
1. La distinction for interne – for externe	98
2. La dimension négative	98
3. Les formes de manifestation	99
3.1. Dans les établissements d'enseignement	99
3.1.1. Le port de signes religieux par des enseignants	99
3.1.2. Le port de signes religieux par des élèves ou étudiants	99
3.1.3. La présence de signes religieux dans l'espace scolaire	100
3.2. Dans les prétoires	100
3.3. Dans l'espace public	101
I. La liberté d'expression (article 10 de la Convention)	102
1. L'accès à l'information	102
2. La communication d'idées et d'informations	102
2.1. L'auteur des propos	103
2.2. Le type de propos	104
2.3. La source des propos	105
2.4. La cible des propos	105
2.5. Le contenu des propos	106
2.5.1. Les propos exclus de la protection de l'article 10 de la Convention	107
2.5.2. Les propos relevant de la protection de l'article 10 de la Convention	108
a. Les propos jugés non admissibles au regard de l'article 10 de la Convention	108
b. Les propos jugés admissibles au regard de l'article 10 de la Convention	109
2.6. La forme des propos	111
2.7. Le contexte des propos	112
2.7.1. Le contexte temporel	112
2.7.2. Le contexte géographique	113
2.8. Le moyen de communication des propos	114
J. La liberté de réunion pacifique (article 11 de la Convention)	114
1. La «réunion pacifique»	114
2. L'autorisation de la réunion	115
3. La tenue de la réunion	115

3.1. Les contremanifestations	115
3.2. La protection des minorités	116
3.3. L'entrave à la circulation	116
K. La liberté d'association (article 11 de la Convention)	117
1. La dimension négative	117
2. La dimension politique	117
3. La dimension civile	118
4. La dimension syndicale	119
L. L'interdiction de la discrimination (article 14 de la Convention)	120
1. Les types de discrimination	120
1.1. La discrimination active	120
1.2. La discrimination passive	121
1.3. La discrimination indirecte	121
1.4. La discrimination « positive »	122
2. Les critères de distinction	123
M. Le droit de propriété (article 1 ^{er} du Protocole n° 1)	124
1. Une consécration lente et timide	124
2. Une interprétation large de la notion de « bien »	125
3. Les limitations du droit de propriété	125
3.1. La privation de propriété	125
3.2. La réglementation de l'usage de biens	126
3.3. Les autres ingérences dans le droit au respect des biens	127
N. Le droit à des élections libres (article 3 du Premier Protocole)	128
Chapitre V. Le décroisement des droits et leur interdépendance	130
A. L'absence de cloison étanche avec les droits économiques et sociaux	131
B. L'absence de cloison étanche avec les droits environnementaux	133
PARTIE III. La Cour	137
Chapitre I. D'une structure tripartite à une juridiction unique et permanente	137
Chapitre II. La composition de la Cour	138
A. Des juges élus	139
B. Des juges engagés	140
C. Des juges indépendants	140
1. L'indépendance externe	141
2. L'indépendance interne	141
3. L'indépendance financière	142
Chapitre III. L'organisation de la Cour	142

A. Les sections	142
B. Les formations judiciaires	142
1. Le juge unique	142
2. Le comité de trois juges	143
3. La chambre de sept juges	143
4. La Grande Chambre de dix-sept juges	144
C. Le greffe	145
D. Le jurisconsulte	145
Chapitre IV. La nature du contrôle pratiqué par la Cour	145
A. Un contrôle externe	145
B. Un contrôle juridictionnel	145
C. Un contrôle subsidiaire	146
Chapitre V. La saisine de la Cour	146
A. Les requêtes	146
1. Les types de requêtes	146
1.1. Les requêtes interétatiques	146
1.2. Les requêtes individuelles	147
2. Les conditions de recevabilité	148
2.1. Les conditions de recevabilité communes aux requêtes interétatiques et individuelles	148
2.1.1. L'épuisement des voies de recours internes	149
a. La finalité de la condition	149
b. Une double exigence	149
i. Une exigence formelle ou l'épuisement des recours	149
ii. Une exigence matérielle ou l'épuisement des griefs	150
c. La portée de la règle	151
d. La charge de la preuve	151
2.1.2. Le délai de quatre mois	152
a. La finalité de la condition	152
b. La « décision interne définitive »	152
c. La computation du délai	153
i. Le <i>dies a quo</i>	153
ii. Le <i>dies ad quem</i>	154
2.2. Les conditions propres aux requêtes individuelles	154
2.2.1. La qualité de victime	154
a. La finalité de la condition	154
b. La notion de « victime »	155

c. Des tempéraments	155
i. La victime « indirecte »	155
ii. La victime « potentielle »	156
d. Le cas des associations	157
i. Le principe	157
ii. Des tempéraments et des évolutions	158
e. La perte de la qualité de « victime »	159
2.2.2. Un préjudice important	159
a. La finalité de la condition	160
b. Les critères d'appréciation	160
c. Une clause de sauvegarde	161
d. Une application mesurée	162
B. Les mesures provisoires	162
1. Le régime des mesures provisoires	163
2. L'objet des mesures provisoires	164
3. L'autorité des mesures provisoires	164
4. La portée des mesures provisoires	165
Chapitre VI. L'office de la Cour	165
A. Un office international et spécialisé	165
B. Un office essentiellement individuel et concret	166
1. La ligne générale	166
2. Une « désubjectivation » de l'office de la Cour ?	166
C. La Cour et les faits	168
D. La Cour et le droit interne	168
Chapitre VII. Deux principes directeurs	169
A. La subsidiarité	169
1. Le principe matriciel de la Convention	169
2. Une double dimension	170
2.1. La dimension procédurale	170
2.2. La dimension substantielle	171
3. Les vertus de la subsidiarité	171
4. Le corollaire de la subsidiarité : la valorisation de l'office du juge national	172
4.1. La contrainte	172
4.2. La liberté	173
4.3. Des limites à la liberté ?	174
B. La marge nationale d'appréciation	175
1. Une construction prétorienne ancienne et discutée	175
2. Le double fondement de la marge nationale d'appréciation	176

3. L'étendue de la marge nationale d'appréciation	176
4. Le corollaire de la marge d'appréciation : l'expansion du « contrôle procédural »	178
4.1. Le contrôle de l'équité procédurale	178
4.2. Le contrôle de l'examen interne de conventionnalité	180
4.2.1. La consistance de l'examen parlementaire	180
4.2.2. La consistance du contrôle judiciaire	181
Chapitre VIII. Une double mission : rendre la justice et dire le droit	183
A. Deux missions distinctes	183
B. Deux missions intimement liées	185
Chapitre IX. Les arrêts de la Cour	187
A. Une double autorité	187
1. L'autorité de la chose jugée	188
2. L'autorité de la chose interprétée	188
2.1. La portée	188
2.2. Le caractère contraignant	189
2.3. Le périmètre	190
B. L'exécution des arrêts de la Cour	191
1. Le contrôle de l'exécution des arrêts	192
1.1. La compétence du Comité des ministres	192
1.2. La compétence de la Cour	192
2. Les obligations incombant à l'État défendeur au titre de l'exécution	193
2.1. Le caractère déclaratoire des arrêts de la Cour	193
2.1.1. Le choix des moyens	193
2.1.2. Un choix encadré	193
a. Les indications données par la Cour	193
b. La procédure de l'arrêt pilote	194
2.2. Une triple obligation	195
2.2.1. Faire cesser la violation	195
2.2.2. Réparer les conséquences de la violation	196
2.2.3. Éviter des violations semblables	198
PARTIE IV. La Cour et ses défis	199
Chapitre I. Gérer la masse contentieuse	200
A. Le constat	200
B. Les réponses	200
1. Le Protocole n° 14 et la redistribution du contentieux	200
ANTHEMIS	237

1.1. Le filtrage par le juge unique	201
1.2. L'extension du rôle du comité de trois juges	201
1.3. La mutation de la chambre de sept juges	202
1.4. Le maintien du rôle régulateur de la Grande Chambre	202
2. L'expansion des modes alternatifs de règlement des litiges	202
2.1. Le règlement amiable	203
2.2. La déclaration unilatérale	204
3. Le développement d'une politique de priorisation	205
Chapitre II. Donner la pleine et juste mesure à la subsidiarité et à la marge nationale d'appréciation	206
A. Le constat	206
B. Les réponses	206
1. La promotion de la « responsabilité partagée »	206
2. Le Protocole n° 15 et la consécration solennelle des principes de subsidiarité et de la marge nationale d'appréciation	207
2.1. Une confirmation plutôt qu'une révolution	207
2.2. De nécessaires précisions	208
2.2.1. La subsidiarité bien comprise	208
2.2.2. La marge bien comprise	208
Chapitre III. Intensifier le dialogue avec le juge national	209
A. Le constat	209
B. Les réponses	210
1. Le dialogue contentieux	210
2. Le Protocole n° 16 et la mise en place d'un nouveau dialogue consultatif	211
2.1. Le but du dialogue	212
2.2. Les acteurs du dialogue	212
2.2.1. Un dialogue ouvert aux plus hautes juridictions nationales	212
2.2.2. Un dialogue réservé à la Grande Chambre	213
2.3. Les modalités du dialogue	213
2.4. Le fruit du dialogue	214
Chapitre IV. Écouter, expliquer et résister	215
A. Le constat	215
B. Les réponses	215
1. Écouter	216
2. Expliquer	217
3. Résister	217

PARTIE V. Des points de tension	219
Chapitre I. Individu <i>versus</i> société?	220
A. Le texte de la Convention	220
B. La jurisprudence de la Cour	221
1. La réception du «vivre ensemble»	221
2. La valorisation de la «solidarité sociale»	221
Chapitre II. État de droit <i>versus</i> démocratie?	222
Chapitre III. État de crise(s) <i>versus</i> État de droit?	225
Considérations finales	226